



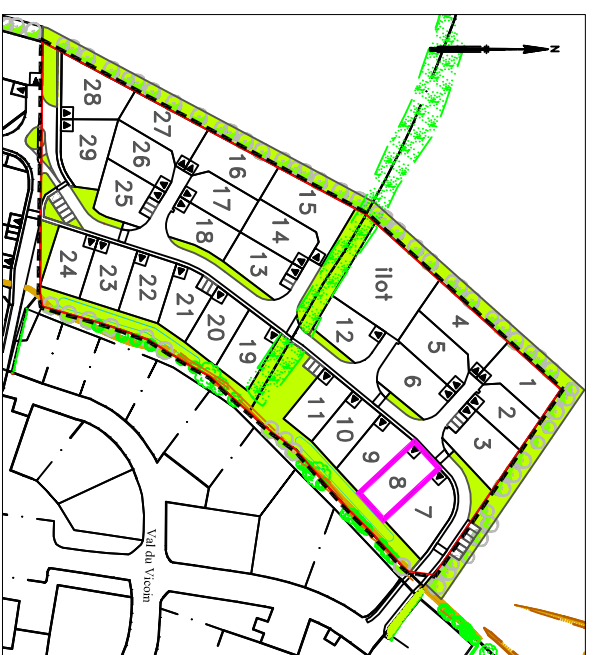
Lotissement "Le Petit Faubourg"

PLAN DE BORNAGE

LOT N° 8

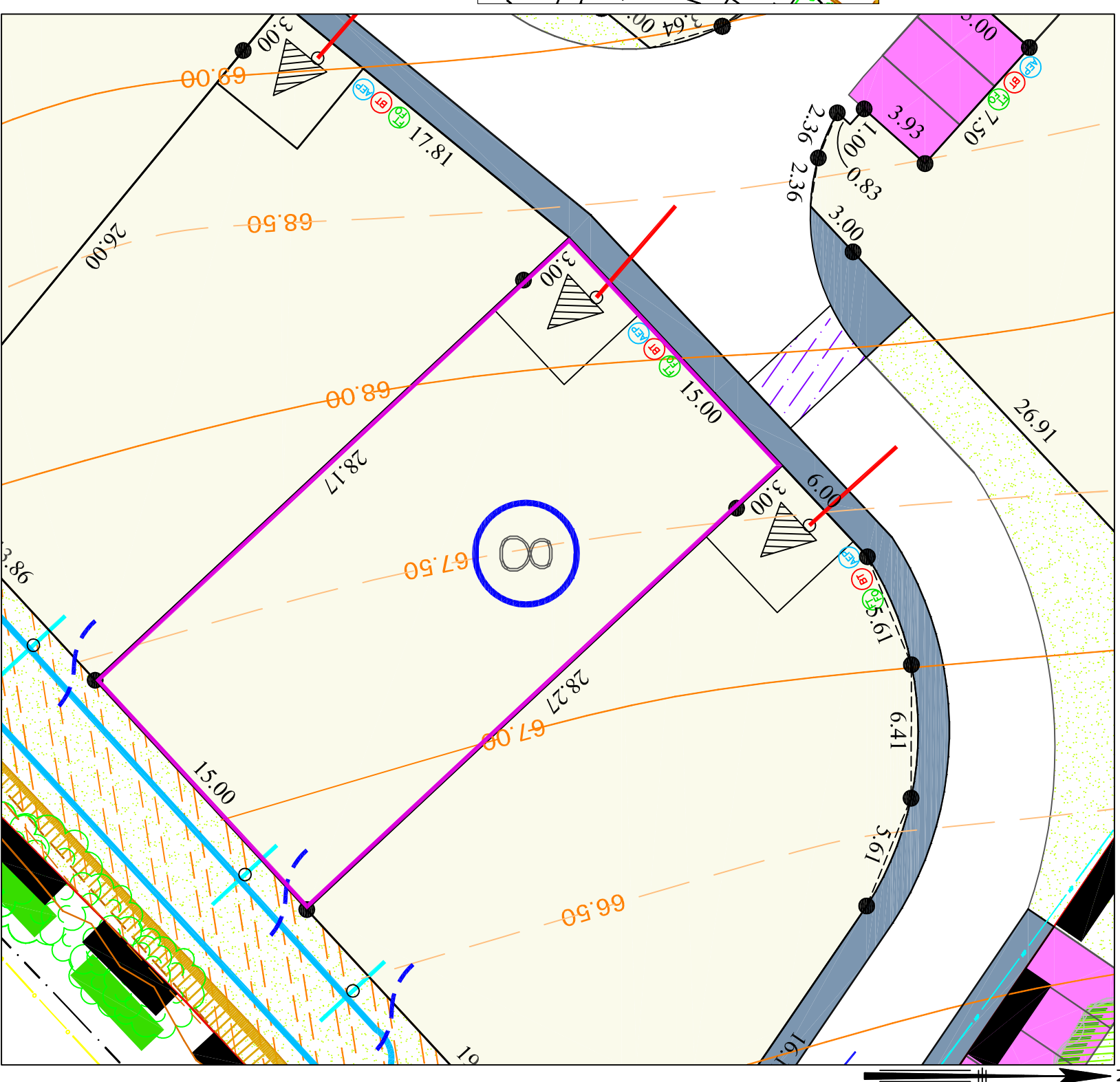
Superficie : 468 m² env.

PLAN PROVISOIRE



LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

- Périmètre du lotissement
- Surfaces cessibles
- Chaussée
- Stationnements
- Trottoirs
- Aires de croisement (traitement de surface différencié)
- Cheminements piétons
- Chemin piéton existant
- Sentier piétonne engazonnée existante
- Espaces verts
- Emprise dédiée à la protection des haies bocagères et des zones humides existantes
- Lot dont les eaux pluviales doivent être rejetées en limite EST pour continuer à alimenter les zones humides limitrophes (se référer au plan projet P48a)
- Arbres existants à conserver ou à remplacer le cas échéant (Position approximative)
- Arbres d'ornement à planter (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Haie bocagère à créer ou à regarnir (positions des arbres et nombre donnés à titre indicatif)
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00 m minimum / 6,00 m maximum x 5,00 m de profondeur minimum (à l'exception des lots 1, 4, 16 et 27)



LEGENDE BORNAGE :

Borne OGE

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

Courbe de niveau
 Avant travaux VRD

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

Position des branchements issue des plans projet
 (Position approximative donnée à titre indicatif)

- Coffrets électriques
- Regard téléphonique et fibre optique
- Citerneau d'eau potable
- Boîte de Branchement Eaux Usées
- Boîte de Branchement Eaux Pluviales
- Boîte de Branchement (Drain fondation)
- Rejets des eaux de surface (gouttières)

Nota:
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.